

V2---

Prix Grandes dames pour "Très petites entreprises"

Elles ont rafflé toutes les récompenses. C'est en effet quatre femmes chefs d'entreprises qui ont été mises à l'honneur jeudi soir à La Cave de Saint-Just, lors de la finale territoriale du cinquième prix de la Très petite entreprise (moins de dix salariés). Cette compétition organisée avec la complicité de nombreux partenaires œuvrant pour le développement économique local, dont la communauté de communes du Pays de Lunel (CCPL), a pour vocation de donner un coup de pouce aux jeunes entrepreneurs. En Pays de Lunel, douze candidats étaient en lice cette année.

Dans la catégorie "Faire" qui récompense un produit, un service original, un savoir-faire, dans ce qu'ils ont d'original d'intelligent et d'utile, c'est **Totawami**, dirigée par **Véronique Moulette** qui est distinguée. Installée à Lunel, celle-ci, se présente comme "révélateur d'émotions" et assure l'animation d'événements.

« Des chefs d'entreprises qui s'engagent avec leurs tripes et avec leur cœur »

Dans la catégorie "Être", où sont pris en compte un parcours, une initiative ou un projet, ainsi que la prise de risque et le rôle citoyen, l'atelier lunellois **LM Création**, avec **Laetitia Metzinger-Bastien** aux commandes, spécialisé dans la formation professionnelle et la création de stages tous publics dans les domaines de la mosaïque, du vitrail et de la peinture, remporte le trophée.

Enfin, dans la catégorie "Piloter", qui met en avant les qualités de gestion et d'organisation, mais aussi tout ce qui concourt à la satisfaction du client, **Cécile Domens** et **Séverine Lacroix**, qui dirigent l'agence de voyage **Aqui**, spécialiste des séjours en



Les lauréates : Laetitia Metzinger, Véronique Moulette, Cécile Domens et Séverine Lacroix (avec Laura).

A l'issue de cette première étape, les trois entreprises nommées vont concourir pour la finale départementale, qui aura lieu le 5 décembre au Corum de Montpellier, à l'occasion du Forum de la Création d'Entreprise. Cette cérémonie prime les meilleurs de chaque catégorie et décerne le Trophée TPE à la plus belle entreprise de l'année. A noter que l'un des trophées qui sera décerné a été réalisé par **Les**

apprentis sorciers, des jeunes ferronniers d'art créateurs de mobilier et de décoration, installés à **Marsillar-gues**.

François Berna, président de la CCPL s'est félicité du nombre croissant de candidatures au prix de la TPE en 2007. Il a rappelé aussi que cette distinction à une vocation de tremplin, et que plusieurs entreprises du Lunellois ont été lauréates du prix

départemental. Il a salué en fin le courage des entrepreneurs qui s'engagent « avec leurs tripes et leur cœur ». De son côté, Claude Barral a souligné : « Il est du devoir des collectivités publiques de s'intéresser et d'aider ces entreprises fragiles par leur structure capitalistique. Il faut les entourer pour qu'elles puissent croître et embellir. » ●

M. D.

